



Abandon de poste, j'ai besoin d'etre éclairée

Par **leiiilaa**, le **09/02/2008** à **16:12**

j'ai abandonné mon poste il y a de cela un mois, d'apres mes anciennes collegues, mon ancien patron veut faire passer mon abandon de poste en demission, est-ce possible? je pensais pourtant qu'il me licencierait pour faute grave.rnJ'ai tout de meme contacté deux conseillés juridiques proposés par les services sociaux de ma ville, ils m'ont confirmé que si mon patron faisait une attestation pour demission, elle n'aurait aucune valeur juridique etant donné que je n'ai jamais confirmé sous aucune forme une volonté de démissionner.rnMerci de vous interesser a ma demande.